

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2017/06/27-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 juin 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'extrait de procès-verbal du conseil de la faculté de Médecine en date du 18 mai 2017 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : concession de logement

Le conseil d'administration approuve l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service au bénéfice de Madame CARMONA. Le tableau annexé à la présente délibération précise les caractéristiques du logement concerné.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 27 juin 2017

Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université


AMU.